

Conseil Municipal du 12 avril 2013
Convocation du 05 avril 2013

Sont présents: Mrs LAB, FRICKER, HUGUENIN, LEBAIL, JEANNIN POMODORO
Mmes:GEHENDEZ, MOUTARLIER , DEPORTE ,PACAUD

Ont donné procuration Mme GIAMBAGLI à Mr LAB
Mr DOUCELANCE à Mr POMODORO

Sont absents : Mme MARCHAL ET Mr BOULAT

1) Désignation d'un (e) secrétaire de séance:

Mr Pomodoro refuse une nouvelle fois d'effectuer le secrétariat
C'est Mme Pacaud qui se propose

2) Approbation du Cr du conseil du 28 mars 2013

Mr Pomodoro rappelle qu'il est nécessaire de faire appel à candidature des bénévoles pour effectuer le fleurissement du village comme il en a été question lors du dernier conseil municipal Mme Pacaud lui propose de s'en occuper et de prendre en charge cette activité mais il a refusé "car il n'est responsable de rien et est seulement conseiller municipal"

Hormis cette remarque, adoption à l'unanimité

3) Compte administratif et compte de gestion 2012

Présentation du CA 2012 :

Section de Fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
1 134 626.00 €	800 111.19 €	1134 626.00 €	1 226 547.30 €

Soit un résultat excédentaire de 426 436.11 €

Sections d'investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Prévisions	Réalisation	Prévisions	Réalisations
1 213 491.95€	375 524.85 €	1 213 491.95 €	451 987.85 €

Soit un résultat excédentaire de 76 463.00 €

Compte tenu du résultat excédentaire reporté de 2011 (417 775.18 €) le résultat de clôture est excédentaire de 494 238.18 €

Le compte de gestion du comptable présente les mêmes résultats.

Mrs FRICKER et HUGUENIN félicitent l'équipe et P LAB ainsi que Mr RUCHTY pour la bonne gestion de la commune

Le taux d'endettement par habitant est de 287,10€ et Mr RUCHTY précise que ce chiffre est en dessous de la moyenne

Compte administratif voté à l'unanimité

4) Affectation du résultat du compte administratif 2012

Il convient d'affecter le résultat d'exploitation du compte administratif 2011 soit la somme de 426 436.11 €.

Voté à l'unanimité

5) Taux d'imposition 2013 :

Ce budget a été établi sans augmentation des taux d'imposition. Compte tenu de la hausse des bases d'imposition prévisionnelles pour 2013, le produit attendu s'élève à la somme de 417 546.00 € soit une augmentation du produit attendu de 4,82 % par rapport à 2012

Voté à l'unanimité

6) Budget primitif 2013

Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
011 charges à caractère général	313 600.00€	013 atténuation de charges	3 000.00€
012 charges de personnel	506 400.00€	70 produits des services	145 620.00€
65 charges gestion courante	67 600.00€	73 impôts et taxes	563 793.00€
66 charges financières	15 922.94€	74 dotations participations	367 276.00€
67 Charges exceptionnelles	60 000.00€	75 revenus des immeubles	5 000.00€
68 dotation aux amortissements	3 000.00€	77 produits exceptionnels	9 000.00€
022 dépenses imprévues	2 166.06€		
023 virement investissement	125 000.00€		
Total	1 093 689.00€		1 093 689.00€

Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
16 dépôt et cautionnement	736.00€	001 solde reporté	494 238.18€
16 emprunts et dettes assimilées	98 411.21€	021 virement fonctionnement	125 000.00€

20 immobilisations incorporelles	17 912.00€	10 dotations	470 929.36€
21 immobilisation corporelles	1 136 552.00€	13 subventions investissement	162 609.00€
020 dépenses imprévues	2 901.33€	16 dépôt et cautionnement	736.00€
		28 amortissements	3 000.00€
TOTAL	1 256 512.54€		1 256 512.54€

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 2 350 201.54 €
(2 348 117.95 en 2012).

Adoption à la majorité et 2 voix contre Mrs POMODORO et DOUCELANCE au motif des élections municipales à venir

Mr le Maire souligne que tout ce mandat municipal aura été vécu sans augmentation des impôts locaux

7) Participation aux dépenses scolaires 2011/2012

Au vu des dépenses réalisées, le coût d'un élève à l'école publique de Chèvremont pour l'année scolaire 2011/2012 s'élève à la somme de :

Elève de maternelle : 828.96 €

Elève de primaire : 298.10 €

Ces chiffres serviront de base à l'attribution de la participation communale pour les élèves de la Providence

Voté à l'unanimité

8) Programme de travaux ONF année 2013

Les services de l'ONF nous ont fait parvenir le programme devis de travaux à réaliser en forêt communale au cours de l'année 2013. Ce programme devis concerne les parcelles 11-12-13-16-19-20-22-23 et 29 pour un coût de 15 482.60 € HT soit 16 742.91 € TTC qui se décompose comme suit :

Travaux d'investissement : 14 031.70 € HT soit 15 190.45 € TTC

Travaux d'entretien : 1 450.90 € HT soit 1 552.46 € TTC.

A noter que dans ce programme étaient prévues :

La création d'une entrée dans la parcelle 13 pour un montant HT de 1 401.00 €

La remise en forme de piste (nivellement d'ornières à la mini-pelle) pour un montant HT de 708.40 €. Ces travaux ont été supprimés du programme de travaux car la commission des forêts a jugé que la création d'une entrée dans la parcelle 13 pouvait être réalisée en régie et que la remise en forme de la piste serait effectuée par les affouagistes ayant commis ces dégradations.

Le devis de travaux rectifié s'élève donc à la somme de 13 373.20 € HT soit 14 309.32 € TTC qui se décompose comme suit :

Travaux d'investissement : 12 630.70 € HT soit 13 514.85 € TTC

Travaux d'entretien : 742.50 € HT soit 794.47 € TTC

Voté à l'unanimité

9) Participation pour installation d'une benne à déchets verts

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 31 janvier 2013, le Conseil Municipal avait décidé de participer à l'installation d'une benne à déchets verts sur la commune de Vézelois ; la commune de Vézelois étant maître d'ouvrage de cette opération qui était financée par la CAB, le SERTRID et les communes de Vézelois, Meroux et Chèvremont. La participation de la Commune de Chèvremont était de 5 475.00 €. Toutefois, la commune de Meroux s'étant retirée de cette opération, Monsieur le Maire de Vézelois nous a informés qu'en cas de maintien de la participation de la commune de Chèvremont, cette dernière passerait de 5 475.00 € à 8 212.00 €. Il convient donc de se prononcer sur le montant de cette participation et dans l'éventualité où cette proposition serait acceptée, il convient de déterminer la durée d'amortissement de cette subvention. Elle sera de 5 ans

Mr LAB précise qu'il s'est entretenu avec Mme le Maire de Meroux, manifestant son mécontentement au regard de leur défection. Cette dernière a affirmé être absente lors du vote de cette décision de leur conseil municipal et "était désolée"

Voté à l'unanimité

10) Travaux de restauration des façades de l'Eglise – Travaux supplémentaires - avenants

Avenant au lot 02 Charpente Couverture Zinguerie

Lors d'une visite de chantier, il a été constaté qu'il manquait 17,40ml de gouttières sur le clocher, que les gouttières du cœur de l'église étaient à remplacer, qu'il convenait de supprimer 80% du poste charpente de la sacristie et de remplacer la mouchette de l'avant couvert du cœur par des planches en épicea. Le coût des travaux supplémentaires s'élève à la somme de 744,72 € pour les gouttières du clocher, 1960.40 € pour les gouttières du cœur de l'église, 900.00 € pour l'avant-couvert et – 2816.00 € pour la suppression de la charpente de la sacristie; ce qui porte le montant du marché du lot 02 à la somme de 37 932.51 € HT soit 45 367.28 € TTC.

Travaux supplémentaires hors marché :

A l'intérieur du clocher deux remplacements sont maintenus par des étais. Il a donc été décidé de procéder à leur réfection et un devis a été demandé à l'entreprise Piantanida. Le montant du devis s'élève à la somme de 2 140.00 € HT soit 2 559.44 € TTC.

Voté à l'unanimité

11) Questions et informations diverses

Mr le Maire rappelle que la boulangerie Begue organisera le 27 et 28 avril 2013 un week end gourmand afin de faire connaître de nouveaux produits

Mr POMODORO demande des renseignements sur le panneau de travaux Rue du Fort positionné sur une clôture. C'est en fait le panneau légal annonçant la pose de l'antenne wifimax et qui doit être en place 2 mois avant le début des travaux

Fin du conseil municipal à 22h30